

**« Vivre en meilleure santé : ce que l'Europe peut changer »
L'appel de France Assos Santé aux futurs parlementaires européens pour faire
de la santé leur priorité**

Démocratie en santé, pénuries de médicaments, défaillances des politiques de santé publique, etc., France Assos Santé interpelle les candidats têtes de liste sur des priorités réunies dans un manifeste en faveur d'une meilleure santé.

A quatre mois du scrutin européen en vue du renouvellement du Parlement de Strasbourg, France Assos Santé se mobilise pour porter les attentes des usagers. C'est l'objet du manifeste, intitulé *Vivre en meilleure santé : ce que l'Europe peut changer*. Nous l'avons adressé ce jour aux candidats têtes de liste, assorti d'une invitation à préciser ce qu'ils comptent faire sur les dossiers santé lorsqu'ils seront élus au parlement européen, afin de contribuer au débat démocratique et éclairer les électeurs dans leur choix.

La pandémie de Covid a été un accélérateur en termes de coopération entre les « 27 », à l'image de l'achat en commun de vaccins anti-Covid au plus fort de la crise sanitaire. De l'exception à la norme, le mouvement s'est poursuivi, comme en témoignent le transfert au niveau de l'Union européenne (UE), à compter de 2025, d'une partie du travail d'évaluation du service médical rendu des médicaments, en particulier des traitements oncologiques, et, bientôt aussi, la gestion des pénuries de médicaments les plus critiques.

Ces avancées cachent toutefois des attermolements, voire des reculades inquiétantes. Alors que l'Europe de la santé voit ses missions s'étendre, le budget de 5,3 milliards d'euros dévolu à la santé pour la période 2021-2027 a été récemment amputé de 1 milliard d'euros, soit 21% de l'enveloppe totale. La centaine d'associations d'usagers, de patients, de professionnels de santé, de consommateurs et d'organisations non gouvernementales présentes au niveau européen pourrait faire les frais de cette coupe drastique.

En matière de santé publique, le tableau est tout aussi sombre : les lobbys de l'industrie agro-alimentaire et de l'industrie pharmaceutique font actuellement obstacle à l'adoption de mesures proposées de longue date et dont l'importance pour notre santé n'est pas contestée. Le 6 février dernier, la proposition de réglementation sur l'usage durable des pesticides, qui prévoyait une baisse de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires d'ici à 2030, a été retirée par la Commission européenne après avoir été rejetée par le parlement européen en décembre. Quant à l'adoption d'un logo nutritionnel obligatoire commun à tous les États membres, sur le modèle du Nutri-Score, il devait faire l'objet d'une proposition législative de la Commission européenne fin 2022. Là encore, la décision a été ajournée *sine die* et c'est la nouvelle Commission, désignée après les élections européennes de juin prochain, qui reprendra le dossier.

Tous ces points, et bien d'autres, comme la participation systématique des usagers à l'élaboration de toutes les politiques en lien avec la santé, le financement pérenne des associations de patients et d'usagers, la lutte contre les pénuries de médicaments, la question de la durée de protection du marché des médicaments, qui influe sur le prix des médicaments, ou encore un accès équitable au numérique, figurent dans notre manifeste.

Envoyé aux partis politiques, ce document s'adresse aussi aux patients et usagers du système de santé. Au vu des défis qui se présentent pour les prochaines années, il est essentiel que chacun se mobilise pour donner aux futurs parlementaires le pouvoir de faire respecter les engagements sans cesse repoussés, et de faire passer les enjeux de santé publique devant les intérêts économiques. Ce choix dépend de vous.

France Assos Santé rendra publiques les réponses de chacun des candidats têtes de liste.

[Découvrez notre manifeste](#)

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org